

Les news de l'IUT C

Vie étudiante

Prix d'écriture des IUT 2020

Nous profitons de cette dernière édition 19/20 de la newsletter, pour revenir sur la participation de onze étudiants de première année du DUT STID, encadrés par Marie-Christine DESMARET-BASTIEN, Maître de Conférences en Communication, au « Prix d'écriture des IUT - Edition 2020 » qui s'est tenu au moins de juin.



Crédits photos : Valérie Duhamel



Crédits photos : Site de l'AECIUT

Le « Prix d'écriture des IUT », organisé par l'AECIUT (Association des Enseignants de Communication en IUT), vise à récompenser des textes rédigés par des étudiants inscrits en IUT (DUT ou licence professionnelle) dans le cadre d'un atelier d'écriture organisé au sein des cours d'expression-communication. Cette édition 2020 du concours a rencontré un vif succès de participation puisque l'organisation a reçu 225 lettres, soit plus du double de textes reçus lors de la 1^{ère} édition.

Cette année, onze étudiants STID de l'IUT C ont participé à ce concours et deux de leurs lettres ont été classées dans les 45 premières sur 225, celles de Nour EL HOUDA LOUZAI et de Tristan GODZINA et Zakaria ACHOUR. L'occasion pour eux de participer à des ateliers d'écriture qui leur ont permis d'approfondir leur capacité rédactionnelle.

Le thème retenu pour l'édition 2020 était **une lettre ouverte à l'humanité**. Le contenu de la lettre devait développer des propositions créatives pour améliorer la vie sur terre et convaincre l'opinion mondiale de changer de comportement, ou de modifier ses habitudes de vie.

Les vingt lettres finales choisies par le jury seront prochainement publiées sur le site de l'AECIUT. L'organisation du concours et l'IUT C félicitent tous les étudiants participants pour leur travail, la passion et la créativité dont ils ont su faire preuve lors de cet exercice d'écriture.

Pour consulter les lettres de nos étudiants sur notre page Facebook : [cliquez ici](#) !

Vie étudiante

Le judo « dan » le cœur !

Vanessa MASCIA a dix-huit ans et est actuellement étudiante en alternance en DUT Carrières Juridiques. C'est à Neuville-en-Ferrain à l'âge de cinq ans qu'elle a commencé à pratiquer le judo, discipline qu'elle considère non pas seulement comme un sport de combat mais également comme une pédagogie physique, morale et mentale. La pratique assidue de ce sport a toujours été pour elle le moyen de canaliser son énergie, de se forger un « code de conduite ».

Vanessa a participé très jeune à des compétitions et a rapidement remporté ses premiers tournois comme minime :

- Championne du Nord
- Championne régionale
- Championne inter-régionale
- 5^{ème} aux championnats de France par équipe
- Championne de France scolaire



Les années passant, elle n'a cessé de s'investir dans les compétitions et de s'astreindre à de nombreux régimes pour rester dans sa catégorie de poids. Sa discipline l'oblige à de nombreux déplacements en France mais également en Europe pour des compétitions internationales et notamment pour le grand tournoi d'Amsterdam.

Elle s'entraîne dix heures par semaine et n'hésite pas à diversifier sa pratique sportive pour se consacrer également au ju-jitsu. De nombreux entraînements se déroulent en Belgique et la pratique des entraînements de « masse » permet de rassembler différents clubs, notamment belges, hollandais et russes, afin d'échanger sur les pratiques et sur les manières de s'entraîner.



En 2015, Vanessa a obtenu sa ceinture noire 1^{er} Dan et passe actuellement l'examen pour le deuxième dan. Cela l'autorise à s'investir dans le coaching et notamment dans l'encadrement des plus jeunes.

Samir AMRANE, son coach, l'entraîne depuis toujours et c'est à lui qu'elle doit aussi son très beau palmarès :

- Championne du Nord Cadette
- Championne Régionale Cadette
- Vainqueur de la demie finale des Championnats de France Cadettes
- Sélection pour les Championnats de France Cadets
- Sélection au Tournoi de France de Cannes
- 5^{ème} aux Championnats de Belgique par équipe
- Championne régionale junior
- Championne à la coupe régionale seniors (en surclassement)
- Participation aux Championnats de France seniors 2^{ème} division (en surclassement)
- Championne de France scolaire junior
- Multiples podiums aux tournois labellisés du circuit FFJDA, tels que le tournoi internationale de Harnes.

Bravo à Vanessa pour ce joli palmarès !



Activités pédagogiques

Les posters scientifiques : un véritable outil de communication !

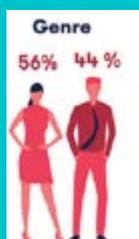
Pendant la période de confinement, les étudiants de première année du DUT STID ont été amenés à concevoir des posters scientifiques présentant les résultats de deux rapports d'enquête suite au cours de communication (intitulé Sémiologie de l'image – Infographie – Datavisualisation) de Madame Marie-Christine DESMARET, Maître de Conférences en Communication.

Les musées, c'est trop cher ! Je n'y vais pas...

L'enquête a été réalisée par le Crédoc « Conditions de vie et aspirations des Français » en juin 2018, auprès de 2 014 Français représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus.

La question : quelle stratégie pour augmenter la fréquentation des musées ?

QUEL EST LE PROFIL TYPE DU VISITEUR ?



Combien ça coûte ? Trop cher pour certains...

Pour qui ? Avec quel niveau d'études ?



Tarif d'entrée : 12,50€
Tarif réduit : 11€



QUELLES SONT LEURS MOTIVATIONS ?



EVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS ENTRE 2016 ET 2017.



Une légère baisse de fréquentation en 2017...



COMMENT LES ATTIRER ENCORE PLUS ?

Proposer des tarifs plus avantageux.



PLUS DE COMMUNICATION,
PLUS DE PUB,
SE FAIRE CONNAÎTRE !

Les étudiants ont été invités à prendre connaissance des rapports officiels existants de type INSEE, CREDOC, INSERM, INRA, INED, Institut Pasteur, StatCan, Ipsos, Odoxa ; ils ont pu s'inspirer de ces modèles pour mener leur propre réflexion.

Le premier rapport d'enquête du Credoc (Centre de Recherches pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) portait sur **l'incidence de la gratuité des musées sur leur fréquentation**. L'étudiante Nour El Houda Louzai a synthétisé les résultats de l'étude pour diffuser les chiffres clés dans un document panoptique (poster n°1, accompagné d'un message adressé aux étudiants).

« Bonjour chers étudiants et chères étudiantes !

Je souhaite ici vous parler d'un sujet auquel nous ne prêtons pas assez attention. Il s'agit de nos musées, ces lieux de rencontre que nous avons tous fréquentés au moins une fois. Aujourd'hui, à l'heure où nous sommes connectés en permanence et où le savoir est exposé sur nos outils technologiques du quotidien.

Dans cette infographie, vous trouverez des réponses au sujet de la fréquentation des musées. Quel type de personnes fréquente ces endroits ? Quel est le prix moyen ? Quelles sont les motivations ? Quelle est l'évolution de la fréquentation ?

D'ailleurs, saviez-vous que pendant le confinement nous passons 57 % de notre temps à nous divertir par le biais des films et des réseaux sociaux ?

Et si nous redécouvrons la richesse culturelle de notre passé en nous rendant dans des lieux de mémoire et de patrimoine ?

Regarder l'histoire de nos ancêtres et celle de notre humanité.

Les musées sont notre héritage. Ce sont des livres ouverts qui élargissent notre vision et qui nous enrichissent sur le plan humain.

Une chose est sûre : au plus nous en apprenons sur le monde, au mieux nous nous découvrons... Restons connectés à travers les réseaux sociaux... et rendez-vous dans les lieux réels que sont les musées.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une visite en présentiel d'un lieu patrimonial !...»

Nour El Houda Louzai

Poster n°1 : Nour El Houda Louzai

Activités pédagogiques

La seconde enquête, menée à bien par Zakaria Achour et Tristan Godzina, concernait **les pratiques alimentaires des étudiants du département STID - mars 2020**.

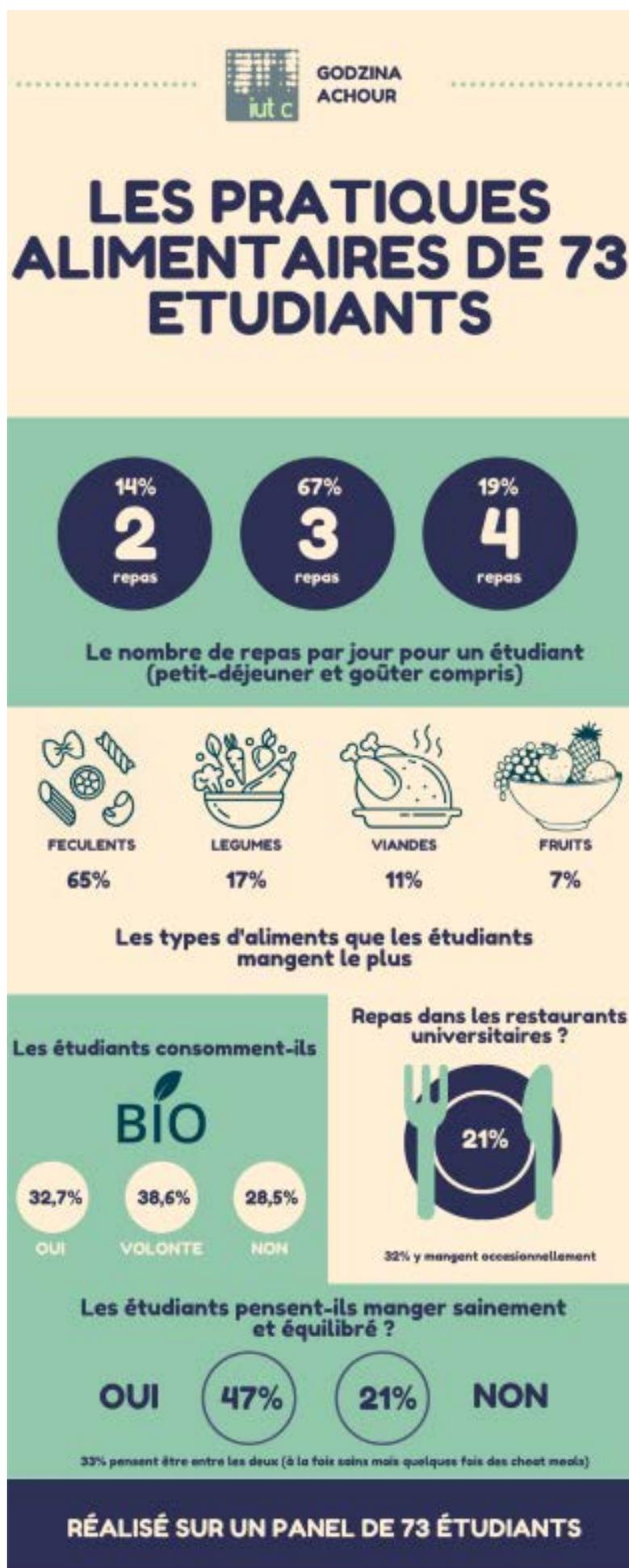
Les étudiants ont conçu et administré le questionnaire d'enquête auprès de 73 étudiants qui ont accepté de se prêter au jeu des questions-réponses.

Parmi les sujets abordés : le nombre de repas pris par jour, les types d'aliments consommés, la consommation d'aliments bio ou encore la fréquentation de la brasserie CROUS.

Ils ont réalisé les graphiques et rédigé le rapport d'enquête ; ils ont enfin créé le livrable en mettant en œuvre la communication visuelle liée au data-story-telling (*poster n°2*).

Nous vous proposons aujourd'hui de découvrir les posters techniques et scientifiques réalisés par ces trois étudiants, présentant les données essentielles, les chiffres clés et les résultats les plus significatifs de leurs enquêtes sous une forme visuelle ludique.

Bravo aux étudiants de première année du DUT STID pour leur travail réalisé dans des conditions un peu particulières cette année !



Poster n°2 : Zakaria Achour et Tristan Godzina

L'actu du Campus Gare

La Capsule : la nouvelle voisine de l'IUT C en 2023

A la rentrée prochaine cela fera maintenant 2 ans que l'IUT C a pris ses quartiers dans ses nouveaux locaux de la rue de l'Alma, au sein du projet d'aménagement de l'îlot gare de Roubaix, plus connu sous le nom de « Campus Gare ». Bientôt 2 ans que nous longeons tous les jours ce grand terrain vague tristement vide, mais ça y est, nous connaissons enfin le projet que va accueillir le « lot 4 », dernier lot inoccupé de l'îlot, puisque bientôt verra le jour « La Capsule ».

A ce jour, le Campus Gare Roubaix se compose déjà de :

- Trois composantes de l'Université de Lille : l'IAE Lille School of management, l'IUT C et LEA soit une communauté étudiante d'environ 3700 étudiants
- Une résidence étudiante de 217 chambres
- Une brasserie CROUS
- Un hôtel BnB
- Une supérette
- Un parking silo de 382 places



L'ambition du projet « Campus Gare » est de créer un nouveau lieu de vie qui soit **connecté**, notamment aux différents réseaux de transport, **accessible**, avec un point d'honneur mis sur la mobilité et des espaces publics adaptés, **ouvert à tous**, grâce à la mixité fonctionnelle des programmes qui le composent, et enfin **durable**, avec un corridor écologique traversant le quartier. Le but ultime étant d'accueillir à terme sur ces 14 hectares : 4000 étudiants, 700 résidents et 1000 emplois.

En octobre 2019, la SEM Ville renouvelée, en lien avec la Ville de Roubaix et la Métropole Européenne de Lille, lance un appel à projet pour le « lot 4 » d'une surface de 1630 m², situé entre l'IUT C et l'hôtel BnB. Cet appel à projet vise la construction d'un programme immobilier mixte, mêlant logements, bureaux et commerces au cœur du Campus Gare. Les attentes liées à ce projet sont multiples, à titre d'exemple :

- 930 m² de commerces au rez-de-chaussée
- Un rez-de-chaussée commercial surmonté de deux plots pour une surface totale de 4700 m² de bureaux/logements
- Une approche zéro déchets et économie circulaire
- Une approche Smart city : nouveaux modes de mobilité, gestion énergétique des bâtiments adaptée, développement de plateformes numériques de proximité
- Un design au service de la qualité urbaine.

La réalisation de ce projet a été remportée par le Groupe Rabot Dutilleul et sa filiale Idéel. « La Capsule » qui se veut « véritable lieu d'expérience de vi(II)e » verra le jour en 2023 et sera composée de :

- Deux volumes sur un socle commun pour une surface totale de 6350 m²
- Un rez-de-chaussée accueillant une offre de restauration et un tiers lieu étudiant de l'Université de Lille
- Un plot sud accueillant un espace de coworking sur 5 niveaux
- Un plot nord dédié à un programme de coliving (du RDC au 6^{ème} étage).

Au rez-de-chaussée s'installera « Mr MIAM », un restaurant qui s'engage à proposer des repas complets et équilibrés, confectionnés avec des produits frais, locaux et de saison, et disposant d'une belle terrasse pour la clientèle. Le tiers lieu étudiant, développé en partenariat avec l'Université de Lille, sera quant à lui dédié aux échanges, au travail en groupe ou à d'autres événements (conférences, ateliers...) le tout dans une ambiance « cosy » et chaleureuse avec un accès à une cour intérieure végétalisée.

La partie Coworking sera gérée par le réseau d'espaces de coworking Startway, déjà implanté dans une trentaine de villes en France. Le plot sud de « La Capsule » bénéficiera de cinq plateaux de coworking d'environ 470 m² chacun, favorisant une nouvelle manière de travailler empreinte de flexibilité, de mobilité, d'échanges et de bien-être, qui offrira aux entrepreneurs et aux salariés du quartier et de la métropole un accès sans risque économique à des solutions de lieux de travail confortables.

Cet espace favorisera également les synergies entre les étudiants et l'écosystème économique local composé de nombreuses entreprises, start-up ou cluster (Blanchemaille, Union, Plaine Images...).

La partie Coliving sera gérée par la start-up Colonies qui se veut être le leader dans ce secteur dans l'hexagone. A ce titre, le plot nord de « La Capsule » proposera une offre de logements innovante et flexible axée sur un lieu de vie à mi-chemin entre la colocation et l'hôtellerie, où l'on pourra trouver 108 appartements et 12 homes à destination des étudiants, jeunes actifs, employés en période d'essai, entrepreneurs ou encore intervenants, à la recherche d'une solution de logement à court terme. Une offre de logement du studio au T2 (16 à 23 m²), qui seront entièrement équipés et meublés, qui disposeront d'espaces privatifs (kitchenette, salle de bain) et d'espaces semi-communs (salon, salle à manger, cuisine), assortis d'un éventail de services pensés pour faciliter le quotidien des occupants : laverie, salle de sport et de gaming, salle de projection, etc.

Un beau projet en perspective qui ravira sûrement nos étudiants et la communauté universitaire déjà présente sur le site !



Crédits photos : Université de Lille

Culture

Le conseil culture du mois !

Chaque mois, nous vous proposons de découvrir les conseils culture d'un(e) membre de la communauté IUT : un livre, un film et un artiste musical.

Ce mois-ci nous remercions Jenna Boller, enseignante en anglais, qui a volontiers accepté de participer à cette rubrique.

Son conseil lecture :

Et j'ai suivi le vent par Anne-France Dautheville.

Il s'agit de l'histoire de la première femme qui a fait le tour du monde en moto. Elle a traversé des pays comme le Canada, Japon, Inde, Afghanistan sur une Kawasaki de 100cc et ses rencontres prennent le pas sur les paysages.

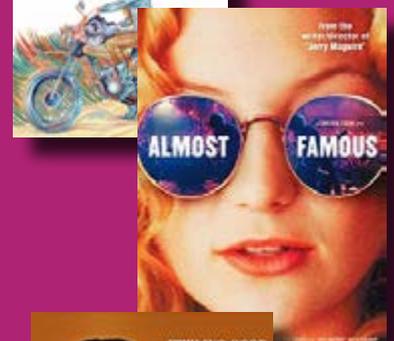
Son film préféré :

Almost Famous, un film semi-autobiographique de Cameron Crowe. William réussit, à se faire embaucher par le magazine Rolling Stone qui l'envoie suivre la tournée de Stillwater, un groupe de rock en pleine ascension. Durant ce voyage, il se lie d'amitié avec les membres du groupe.

Son conseil musical :

Feeling Good par Nina Simone.

Un classique incontournable d'une artiste que j'admire beaucoup.



Relations entreprises

Le télétravail : un nouvel enjeu pour les entreprises

Le mercredi 24 juin dernier s'est tenu un webinaire, ou conférence en ligne, sur le thème du télétravail, organisé par le CREPI (Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion), en partenariat avec le service Relations Entreprises de l'IUT C de Roubaix et le cabinet d'avocats MGG VOLTAIRE. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, a réuni une quarantaine de participants et plusieurs intervenants :

- **Maître Louise PEUGNY** – Avocate du cabinet MGG Voltaire,
- **Madame Valérie DUHAMEL** – Cheffe du département STatistique et Informatique Décisionnelle (STID) de l'IUT C de Roubaix,
- **Monsieur Gabriel MON TSAURET** – Etudiant DUT STID et apprenti chez ENEDIS – DR NPDC,
- **Monsieur Stéphane LAIGNEZ** – Délégué territorial Grand Lille chez ENEDIS et tuteur entreprise de **Gabriel MON TSAURET**,
- **Monsieur Eric DESCABANNES** – Directeur des ressources humaines de SIA Habitat,
- **Madame Maïté VERHAEGHE** – Responsable des ressources humaines de CAPDUNE.

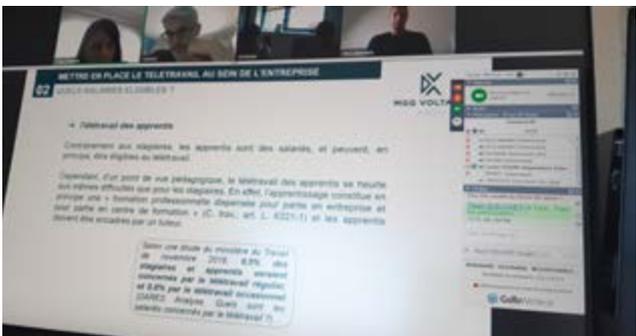
Pour aider les entreprises dans la mise en place du télétravail, **Maître PEUGNY** a présenté son cadre juridique (pour les salariés comme pour les stagiaires et alternants) et a tenu à rappeler les contraintes juridiques qui y sont liées :

- le télétravail est un travail qui peut être effectué dans les locaux de l'entreprise,
- il requiert les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication),
- il est régulier ou occasionnel en dehors des locaux de l'entreprise,
- il doit se faire sur la base du volontariat,
- il peut être imposé en cas de force majeure (crise pandémique).



Depuis plusieurs années, et plus particulièrement suite à l'épisode de confinement que nous venons de traverser, les études menées auprès de salariés en télétravail ont permis de mettre en exergue un certain nombre de bénéfices liés à cette organisation. A titre d'exemple, on retiendra que la **productivité** des salariés est supérieure à la normale lorsque le salarié est placé en télétravail, que les salariés connaissent un **meilleur équilibre** entre leur vie professionnelle et personnelle, que le télétravail permet une réduction de l'**empreinte carbone** des entreprises et de leurs **investissements immobiliers**, et enfin, qu'il permet un **gain de temps** parfois considérable au salarié qui n'a plus à effectuer le trajet jusqu'à son lieu de travail.

Si le travail à distance présente beaucoup d'avantages, il n'en demeure pas moins que celui-ci révèle également un certain nombre de contraintes. Lors des périodes de télétravail, le rôle du manager peut être remis en cause car le salarié « **livré à lui-même** » développe une sorte de dépendance vis-à-vis de sa hiérarchie.



Crédits photos : Audrey Six-Henriot

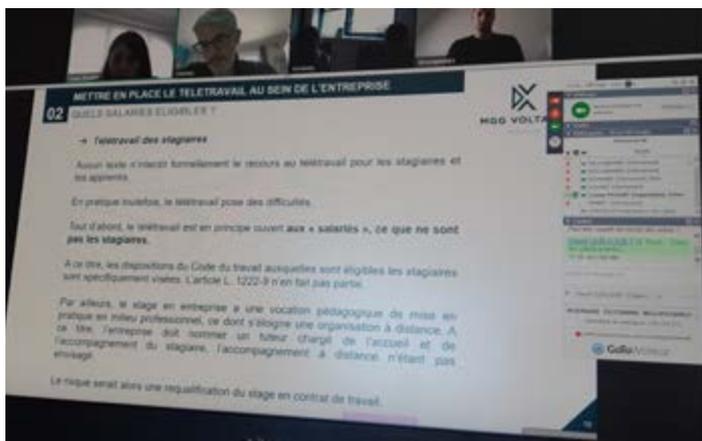
Selon les témoignages des intervenants, il est à noter que le télétravailleur connaît un manque de management lié à son isolement et que la définition du travail ou des missions d'un salarié peut parfois devenir compliquée.

Ce que l'on peut retenir des différents témoignages exprimés lors de cette rencontre virtuelle, **c'est que le télétravail requiert une relation de confiance entre les managers et les salariés.**

En effet, si les salariés doivent respecter des horaires précis et organiser leur travail de manière à ne pas se laisser submerger, notamment s'il y a une garde d'enfants en parallèle, les managers quant à eux doivent faire preuve d'une certaine souplesse quant à l'organisation de leurs collaborateurs.

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation en télétravail au sein d'une entreprise, plusieurs « **clés** » de réussite ont été évoquées lors des échanges entre les intervenants, parmi lesquelles :

- Etre convaincu que l'amélioration de la **qualité de vie au travail** et hors travail des salariés est une source d'**augmentation de la productivité** ;
- Admettre que cette organisation du travail repose sur la **confiance réciproque** entre entreprises et salariés ;
- Déployer les moyens nécessaires pour permettre aux salariés de maintenir le **lien social**, une organisation en télétravail à temps partiel peut être appréciée (ne pas dépasser 3 jours par semaine) ;
- Gérer la mise en place de cette nouvelle organisation comme celle des autres changements pour le salarié comme pour l'entreprise ;
- **Informé et convaincre** toute la ligne hiérarchique de l'entreprise sur les raisons et objectifs du changement ;
- Négocier un accord d'entreprise sur le télétravail avec les organisations syndicales ;
- Concevoir et mettre en place de **nouvelles procédures** dans le cadre de la gestion à distance ;
- Mettre en place des **formations** pour toute la ligne hiérarchique, les télétravailleurs et leurs collègues ;
- Justifier et expliquer que le télétravail n'est pas adapté à tous les métiers ni à tous les salariés ;
- Insister sur le fait que le télétravail n'est ni une récompense, ni un privilège réservé à certains salariés.



Enfin, au terme de ces échanges, **Monsieur Eric Descabannes, DRH de SIA HABITAT**, conclu qu'il est aujourd'hui essentiel de faciliter le télétravail pour les salariés éligibles car c'est un mode d'activité qui tend à se développer, surtout pour les nouvelles générations habituées à ce nouveau mode de travail et aux NTIC. Selon lui, le télétravail proposé par une entreprise deviendra à moyen terme un critère de sélection des candidats dans leur recherche d'emploi, aussi, à son niveau, il souhaite également faciliter le télétravail des apprentis et des alternants.

Crédits photos : Audrey Six-Henriot

Merci au CREPI pour ce partenariat dans l'organisation de ce webinaire et merci à tous les intervenants pour ces échanges constructifs !



Retrouvez-nous sur Facebook :
<https://www.facebook.com/IUTdeRoubaix/>

N'hésitez pas à nous transmettre vos actualités pour les prochains numéros :
iutc-communication@univ-lille.fr

IUT C - 53 rue de l'Alma 59100 Roubaix

Vous souhaitez vous désabonner de la newsletter ? Prévenez-nous.

Mentions légales : Fatma Bouali, directrice IUT C,
53 rue de l'Alma 59100 Roubaix, 03.62.26.94.10, fatma.bouali@univ-lille.fr

Tous droits réservés.